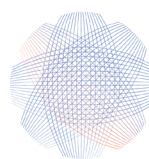


13^{es} ASSISES PORT DU FUTUR



PORT DU FUTUR
Hub d'innovations
Par le **Cerema**

DOSSIER DE CANDIDATURE TROPHÉES INNOVATIONS

La treizième édition des Assises Port du futur, organisée conjointement aux Journées Méditerranéennes de l'AIPCM, se tiendra les **25, 26 et 27 octobre 2023** au Conservatoire « Manitas De Plata » à Sète en partenariat avec le Port de Sète-Sud de France. Cette édition sera l'occasion d'échanges sur l'actualité et les grands enjeux des ports mais aussi de découvrir les expériences novatrices des acteurs portuaires. Pour ce nouveau rendez-vous, le Cerema et ses partenaires vous proposent également de participer à la **septième édition des trophées de l'innovation portuaire**. Ce concours original associant remise de dossier de candidature et présentation en public lors des Assises récompensera les projets innovants dans cinq catégories : **infrastructure / équipement / digital / concept / prix du public**.

**« Le concours cherchera à promouvoir une innovation
bénéficiant à un acteur portuaire »**

Vous êtes un acteur portuaire, une entreprise, une start-up ou un laboratoire de recherche qui porte une innovation, vous pouvez présenter votre dossier de candidature. Cette édition privilégiera les innovations portées par un couple utilisateur (Ports ou acteur portuaire) /concepteur (entreprise,). Mais, si vous n'avez pas encore établi de partenariat pour votre projet, vous pouvez quand même candidater !

L'innovation doit répondre au besoin d'un port ou d'un acteur portuaire (professionnels du transport et de la logistique, bureaux d'études, entreprises et industriels de la place portuaire...) et concerne le port dans toutes ses activités (commerce, nautisme, tourisme, logistique...).

LE CONCOURS

Votre dossier sera étudié par un jury, composé des membres du comité d'organisation des Assises Port du futur, reconnus pour leur expertise (Cerema, Ministère de la Transition écologique, Union des Ports de France, Cluster Maritime Français, i-TRANS, Pôle Mer Bretagne Atlantique, Pôle Mer Méditerranée, Fédération Nationale des Agences Urbanisme, Port de Sète-Sud de France).

Les critères de sélection du dossier de candidature :

	Description	Note	Pondération
Critère 1 : caractère innovant	• Présentation de l'entreprise / projet • Originalité et caractère innovant du projet • Positionnement par rapport à l'état de l'art (valeur ajoutée du projet) • Description des verrous technologiques ou non technologiques	0 à 10	20%
Critère 2 : légitimité - Pertinence	• Opportunité et cohérence avec les enjeux actuels et à venir des ports • Caractère opérationnel • Utilité / Marché : importance du marché ciblé (clientèle ciblée, conditions d'accès...) et impact potentiel du projet sur le marché ciblé	0 à 10	30%
Critère 3 : Bénéfices sociaux	• Impacts socio-écologiques (emplois, retombées territoires etc.)	0 à 10	20%
Critère 4 : Impact environnemental & compatibilité avec la transition écologique	Capacité du projet à améliorer l'impact environnemental des acteurs portuaires / compatibilité du projet avec les engagements de transition écologique et énergétique (réduction des émissions GES, développement durable)	0 à 10	30%
TOTAL		0 à 10	
Critère évalué par le jury le jour d'audition des projets sélectionnés			
Critère 4 : Motivation et capacité à convaincre lors du pitch	• Capacité du porteur de projet à convaincre ses partenaires potentiels et les membres du jury • Respect du timing • Qualité de la présentation	0 à 10	
Total		0 à 10	

L'évaluation des projets se fera en fonction de la note globale pondérée.

Au cours de l'analyse des dossiers, le jury pourra vous contacter par téléphone pour des précisions ou des éclaircissements éventuels.

Si votre projet est retenu, vous disposerez de 5 minutes le 25 octobre 2023 pour présenter votre solution (suivies de 5 minutes de questions/réponses).

DÉVELOPPEZ VOTRE VISIBILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES DES ASSISES DU PORT DU FUTUR

Les lauréats de la 7e édition du Trophée du Port du futur seront annoncés dès le 25 octobre lors de la cérémonie qui se déroulera à l'occasion d'un cocktail convivial en fin de journée en présence de tous les participants aux Assises. Une vidéo de présentation (2-3 minutes) sera réalisée ainsi qu'une publication dans l'Essentiel 2023 des Assises Port du futur. Ces contenus seront publiés sur les sites web et les réseaux sociaux des membres du comité d'organisation.

Enfin lors des deux journées, un espace dédié aux 8 porteurs de projet pour présenter leur projet sera accessible à tous les participants pour des rencontres pendant les pauses du 25 au 27 octobre 2023.

* les 8 porteurs de projet sélectionnés bénéficieront de 2 places gratuites pour la journée du 25 octobre 2023 aux Assises Port du futur.

Retrouvez les vidéos des lauréats des précédentes éditions: <https://www.portdufutur.fr>

LES DATES CLÉS DU CONCOURS

- **15 mars au 30 avril 2023** : appel d'intention à candidatures
- **du 1^{er} mai au 31 mai 2023** : dépôt des dossiers de candidature
- **début juillet 2023** : annonce des projets sélectionnés
- **mercredi 25 octobre 2023** : 5 minutes de pitch en session plénière des Assises et remise des Trophées Innovations
- **mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 octobre 2023** : networking dans l'espace lauréats

Formulaire d'inscription - Trophées Innovations 2023

Vous pouvez compléter le dossier d'inscription directement sur ce document ou sur un document au format Word. Ne pas oublier de joindre un logo, des photos du projet au format jpeg (2 max haute définition et libres de droits), à votre inscription.

Le dossier est téléchargeable sur www.portdufutur.fr

Coordonnées

Raison sociale

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Site Internet

Contact

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

Courriel

Merci de cocher la case correspondant à l'avancement du projet :

Concept / idées

Expérimentation / POC

Système déjà déployé

Mise en œuvre du projet : présentation de l'utilisateur (objectifs, contraintes...)

Résumé du projet : (en quelques lignes, résumer les caractéristiques de l'innovation, son ou ses bénéfices et avantages concurrentiels)

Présentation du projet: (max 1 page hors schéma/photo)

**Envoyez votre dossier complété
avant le 31 mai 2023 à port-du-futur@cerema.fr**

Partenaire édition 2023

Partenaires

